BTS ERA
Études et réalisation d'agencement

- Alternance
- RNCP Niveau 5
- Code RNCP : 35471

OBJECTIFS

Le titulaire du BTS E.R.A. exerce ses activités dans le domaine du second oeuvre appliqué à l'étude, la réalisation d'agencements, la construction ou la rénovation. Les réalisations sont des ouvrages sur mesures dans les domaines de : L'agencement commercial (commerces, hôtels, restaurants, brasseries …) y compris les devantures. L'agencement de locaux professionnels (sièges sociaux d'entreprises, administrations, locaux pour professions libérales…). L'agencement d'habitat individuel et collectif (cuisines, salles de bains, pièces à vivre…). L'agencement spécifique (cabine de bateau, salle technique en milieu hospitalier, studio d'enregistrement…).

MÉTIERS - DÉBOUCHÉS

Le titulaire du BTS ERA exerce tout ou en partie ses activités en bureau d'étude, sur chantier, ou bien en relation avec l'atelier. Ce métier s'exerce en relation avec de nombreux partenaires :

- Chargé.e d'affaires
- Responsable de bureau d'études techniques
- Conducteur.trice de travaux
- Concepteur.trice - Dessinateur.trice

PRÉREQUIS

- Titulaire d'un bac S,
- STI2D
- ST2A,
- Bac pro ERA,
- Bac pro Assistant d'Architecte
- Bac pro du secteur industriel de la filière bois.
- Par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), pour tout candidat ayant une expérience d'au moins un an, en lien direct avec la spécialité du BTS.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Face à face pédagogique
- Mises en situation répétées
- Participation active
- Exercices pratiques, outils d'analyse,
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples puis application en situation

MOYENS ET MODALITÉS

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Séances de formation en salle
- Séances de formation hybrides
- Etude de cas

ÉVALUATION ET SUIVI

- Les acquis et la progression sont évalués en continu par des contrôles sur table et des rendus.
- La validation du Titre professionnel est soumise aux modalités d'examen.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

LA·LE COORDINATEUR·ICE DE LA FILIÈRE : Elle·il prend en charge le recrutement des apprenants, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours. Elle·Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

L'ENSEIGNANT.E LA·LE FORMATEUR·ICE RÉFÉRENT DU DISPOSITIF : Elle·il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.

LES FORMATEURS·ICES TECHNIQUES : Elles·ils sont experts dans leur domaine d'intervention. Elle·Ils possèdent tous une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formés à la pédagogie pour adultes.

LA-LE RÉFÉRENT·E HANDICAP : Il s'assure de la faisabilité organisationnelles (horaires, rythme), matérielles et pédagogiques (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

ADMISSION

Admission après test, étude du dossier de candidature et entretien.

POURSUITE ÉTUDES

- Licence professionnelle : Chargé.e d'affaire en agencement, SIL (infographie pour l'agencement), Economie de la construction.
- Ecoles d'architecture.
- DSAA (Diplôme supérieur des Arts Appliqués).
- DEST Sciences du bois
- A Cifep : Bachelor Architecte intérieur

VOIES D'ACCÈS

- Alternance :
- Statut salarié(e) en contrat de professionnalisation
- Statut salarié(e) en contrat d'apprentissage
- VAE nous consulter

RYTHME

- 2 semaines en entreprise
- 2 semaines en école

DURÉE

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

- 1350 h en 2 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- 1100 h en 2 ans dans le cadre d'un contrat de professionnalisation

BTS ERA
Études et réalisation d'agencement

- Alternance
- RNCP Niveau 5
- Code RNCP : 35471

PROGRAMME

ANNEE 1

Culture générale et expression
Langue vivante étrangère
Mathématiques
Sciences Physique – Chimie
Culture design et architecture
Etude de projet
Préparation et suivi de la mise en œuvre de la réalisation
Accompagnement personnalisé

ANNEE 2

Culture générale et expression
Langue vivante étrangère
Mathématiques
Sciences Physique – Chimie
Culture design et architecture
Etude de projet
Préparation et suivi de la mise en œuvre de la réalisation
Accompagnement personnalisé

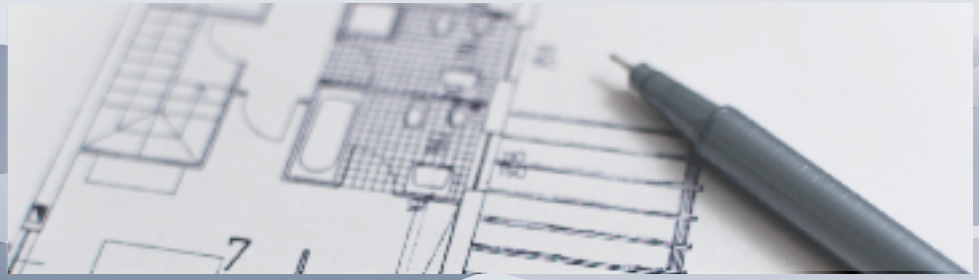

EXAMENS

ÉVALUATION ET SUIVI :

Les acquis et la progression sont évalués en continu par des contrôles sur table et des rendus.

La validation du BTS est soumise aux modalités d'examen de la certification :

- Culture générale et expression
- LVE 1 Anglais
- Mathématiques et physique chimie Traduction technique du projet architectural
- Conception d'agencement
- Réalisation d'agencement
- LVE 2 : facultatif

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles PMR Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

DÉLAIS D'ACCÈS

- Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation

TARIF

- En Alternance (apprentissage ou professionnalisation), la formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise. L'étudiant n'a aucun frais. Ni frais de dossier, ni frais de scolarité

LIEU

Centre de Formation : Chambéry & Lyon